



Un Family Office à vos côtés pour préserver et faire croître votre patrimoine.

Notre mission

- Phoenix Capital a la volonté d'offrir à ses clients une relation basée sur la confiance mutuelle où l'humain est au centre des échanges.
- Notre société est née d'un besoin de liberté qui, grâce à notre indépendance par rapport à toute institution financière, nous permet de proposer des produits et services sur mesure dans l'unique intérêt du client.
- Nous avons l'ambition d'être considérés par nos clients comme leur architecte financier pour les accompagner à toutes les étapes de leur vie.
- Nous avons pour objectif de faire fructifier leur patrimoine en leur apportant la vision globale, la transparence et la discrétion qu'ils recherchent.

Phoenix Capital est titulaire d'un agrément de l'Autorité belge des Services et des Marchés Financiers (FSMA).

Phoenix Capital vous accompagne, étape par étape, dans le développement de votre patrimoine :

- Bilan patrimonial : il s'agit d'un inventaire complet de votre patrimoine actuel et de sa répartition. Cette première étape nous permet de mieux vous connaître afin de vous assister adéquatement pour développer votre patrimoine et mettre en œuvre un plan d'action.
- Plan d'action : nous vous accompagnons dans la mise en place de solutions pour préserver et développer votre patrimoine, en conformité avec vos objectifs, vos contraintes et votre sensibilité au risque.
- Suivi et mises à jour : Au fil de votre vie, votre situation familiale, professionnelle et patrimoniale peuvent être amenées à changer. C'est pourquoi nous assurons l'actualisation régulière du plan d'action défini initialement.

Nos valeurs

La confiance

La confiance est la pierre angulaire de notre métier. Nous établissons des liens avec des familles sur le très long terme, souvent sur plusieurs générations. La confiance dont elles nous honorent est le résultat de notre engagement à leur égard, de notre intégrité, de nos compétences et de notre indépendance.

L'indépendance

Notre indépendance nous permet d'agir exclusivement en faveur de vos intérêts, avec intégrité et impartialité. La réalisation de vos projets et votre satisfaction sont notre absolue priorité.

La discrétion

Le respect absolu des secrets que l'on nous confie est la condition sine qua non de la confiance qui nous est accordée. La discrétion est l'essence même de notre profession.

La transparence

L'univers des investissements et du conseil patrimonial requiert souvent des clarifications. Une partie de notre mission consiste à être pédagogue pour le rendre simple et intelligible.

Notre responsabilité sociale

Nous sommes convaincus que votre patrimoine peut avoir un impact positif sur la société et sur l'environnement. Nous vous aidons à générer un tel impact en fonction de vos souhaits et des thèmes d'investissement qui vous tiennent à cœur.

En ciblant des entreprises qui ont une influence positive sur la société et l'environnement, nous avons constaté que cela aboutit à une meilleure performance financière de vos investissements.

Afin de faire en sorte que votre patrimoine contribue à cet impact positif:

- nous sommes sensibles aux fonds d'investissement qui se classent parmi les meilleurs en termes de durabilité et de responsabilité sociale et environnementale;
- nous travaillons avec des partenaires (gérants d'actifs, banques, fonds de private equity, compagnies d'assurances-vie, ...) qui ont les mêmes valeurs et objectifs que les nôtres;
- nous adhérons aux Principes des Nations Unies pour l'Investissement Responsable (unpri.org) et aux Objectifs de Développement Durable des Nations Unies (unsdg.un.org).



L'investissement durable

Il s'agit d'une stratégie de placement visant tant le profit financier que l'utilité pour la société dans son ensemble. Il prend en considération des critères « ESG » pour sélectionner les entreprises dans lesquelles investir: ceux liés à l'environnement (E), à la société (S) et à la gouvernance (G).

Les défis actuels sont nombreux



Environnement ^

Réduction des émissions de CO2 et de gaz à effet de serre, pollution des océans, pénurie de l'eau (« l'or bleu »), raréfaction des ressources naturelles, lutte contre la déforestation, biodiversité et protection de la faune et de la flore...



Société ^

Droits de l'homme, interdiction du travail des enfants, réduction des discriminations entre hommes et femmes, protection de la vie privée, protection des consommateurs, santé et sécurité, harcèlement au travail...



Gouvernance ^

Lutte contre la corruption et la fraude, composition et indépendance du conseil d'administration, transparence, politique en matière de lanceurs d'alerte, respect des droits des actionnaires minoritaires...

Une étude réalisée en 2015 par Morgan Stanley et portant sur 10.000 fonds est arrivée à la conclusion que les fonds investis selon les critères ESG ont obtenu de meilleures performances que les fonds investis de manière moins durable. Cela remet donc en question l'idée selon laquelle il faudrait faire le choix entre une action sociétale positive et un bon rendement.

Le fondateur

Pierre-Emmanuel Laurant a fondé Phoenix Capital en juin 2017 après une carrière professionnelle d'avocat d'affaires (Linklaters) puis banquier (BNP Paribas Fortis), d'abord dans le domaine des fusions & acquisitions, puis comme private banker et wealth manager. Il nourrit une passion pour les marchés financiers depuis plus de 20 ans.

Cette expérience pluridisciplinaire couplée à une formation universitaire (Master en Droit à l'Université Catholique de Louvain, Master of Laws à la New York University, Master en Finance à l'ICHEC, Master in Business Management à la Solvay Business School) lui permet d'appréhender toutes les questions liées aux conseils en matière de patrimoine.

Notre réseau

En étant actif dans le domaine de la finance et de la gestion de patrimoine pendant toute notre carrière, nous avons constitué un réseau étendu auprès d'experts actifs dans ce secteur : banquiers, gestionnaires de fortune, gérants de fonds de placement, compagnies d'assurance-vie, avocats, notaires, conseillers fiscaux, experts-comptables, experts en art, professionnels du private equity et de l'immobilier,... Nous pouvons ainsi faire bénéficier nos clients de ce réseau pour les accompagner au mieux en fonction de leurs besoins ou, s'ils préfèrent, travailler en collaboration avec leur propres conseillers.

Solutions

Nous mettrons en place la stratégie la plus adéquate pour préserver et faire fructifier votre patrimoine. Ce défi quotidien requiert une compréhension parfaite de votre famille, de votre entreprise, de leur votre financier, de vos objectifs et de vos préoccupations afin de vous offrir la solution la plus optimale.

Structuration patrimoniale

Nous vous accompagnons dans l'établissement d'un diagnostic global de votre patrimoine et de vos revenus.

Nous vous aidons ensuite à établir un plan d'action qui tient compte de vos objectifs, de vos projets et de votre horizon d'investissement, en choisissant les solutions optimales pouvant servir au mieux vos intérêts.

Nous vous assistons enfin pour les mises à jour de ce plan d'action au fur et à mesure des changements pouvant survenir dans votre vie (nouveaux projets, changement de résidence, changements familiaux, etc).

Nous vous accompagnons pour structurer et valoriser votre patrimoine en vous assistant en termes :

- de planning financier
- de calcul des flux de revenus actuels et futurs
- d'allocation d'actifs
- d'optimisation du couple risque/rendement
- d'optimisation fiscale

Nous vous assistons également dans la réflexion pour transmettre votre patrimoine. Les solutions pour limiter au maximum le coût successoral sont étudiées en prenant en compte votre environnement familial, vos souhaits et les caractéristiques ainsi que la localisation de votre patrimoine.

Family Office

Concept

Le concept de family office est né aux Etats-Unis au 19e siècle lorsque des familles aisées établirent pour leur compte des structures spécifiques afin de contrôler elles-mêmes certains aspects de la gestion de leur patrimoine et défendre les intérêts familiaux.

Aujourd'hui, de nombreuses familles souhaitent confier la supervision de leur patrimoine à des family offices externes. En effet, étant souvent multibancarisées, elles se retrouvent en face d'une multitude de gestionnaires et banquiers privés qui n'ont pas une vue globale de leur situation patrimoniale. Elles ressentent dès lors le besoin bien légitime d'être assistées de manière objective et indépendante par rapport à l'ensemble des actifs composant leur patrimoine. C'est ce service que nous proposons.

Notre valeur ajoutée

Pourquoi faire appel aux services d'un family office ?

Accompagnement	Liberté	Sur mesure	Consolidation	Disponibilité	Vie privée
Nous suivons au jour le jour vos affaires privées en vous accompagnant dans le développement de votre patrimoine et dans sa transmission, tout en vous préservant des nombreuses sollicitations externes.	Pouvoir vous décharger de tout ou d'une partie de la gestion de vos tâches administratives vous permettra de gagner en sérénité et de consacrer votre temps à des activités plus enrichissantes (famille, voyages, loisirs, sports,...).	Bénéficier d'un service complet développé sur mesure avec votre famille et pour votre famille.	En acquérant une vision consolidée de tous vos avoirs, vous aurez un meilleur contrôle et réduirez les coûts et la complexité.	Quelles que soient les problématiques pouvant survenir concernant le patrimoine familial, nous sommes là en permanence pour vous assister en toutes circonstances et répondre à vos questions.	Un family office dédié vous assure la meilleure protection pour votre vie privée et pour la sécurité de vos informations financières.

Investissements financiers

Nous vous accompagnons dans vos placements financiers. Nous définissons ensemble la stratégie optimale en fonction de vos objectifs, de votre horizon de placement et de votre sensibilité au risque, tout en veillant à optimiser la fiscalité des investissements.

Nous proposons notamment des solutions au travers de contrats d'assurance-vie de la branche 23 via nos partenaires, des compagnies d'assurance belges et luxembourgeoises de premier plan.

Les objectifs sont multiples :

- Faire fructifier votre capital en bon père de famille, soit en capitalisant, soit en retirant de temps en temps des revenus via des rachats
- Investir de manière fiscalement avantageuse
- Transmettre aux futures générations tout en gardant le contrôle sur les avoirs cédés et en évitant les droits de succession par une structuration adaptée du contrat

Les contrats d'assurance-vie proposés peuvent être basés sur des fonds internes collectifs, des fonds externes ou des fonds internes dédiés.

Quand il s'agit de fonds internes dédiés, la prime est investie dans un portefeuille d'actifs personnalisé pour vous et gérée par une société de gestion de manière discrétionnaire. Avec le fonds interne dédié lié à votre contrat, vous avez accès à une gamme très étendue d'opportunités de placement : actions et obligations individuelles, parts de fonds d'investissement (SICAV), fonds alternatifs (hedge funds, private equity, fonds immobiliers,...).

Nos prestations sur mesure

Nos prestations sont faites sur mesure en fonction de vos besoins et peuvent notamment inclure :

- la supervision et la coordination de prestataires divers impliqués dans la gestion de vos affaires (avocats, fiscalistes, experts-comptables, notaires, agents immobiliers,...)
- les relations avec assureurs et banquiers : suivi des relations ; négociation tarifaire (frais de transaction, droits de garde, conditions d'un crédit,...)
- l'analyse détaillée de la situation familiale et patrimoniale globale et des modalités de détention
- la réalisation d'un inventaire consolidé de tous vos avoirs (biens immobiliers, portefeuilles de valeurs mobilières, private equity, collections d'œuvres d'art,...) à intervalles réguliers en prenant en compte la somme des actifs et passifs
- la recherche des meilleures opportunités d'investissement dans des actifs non cotés (immobilier & private equity), l'accompagnement dans la réalisation de l'investissement (en direct ou club deal) et le suivi à intervalles réguliers
- l'assistance sur les aspects juridiques, fiscaux et administratifs relatifs à l'acquisition, la détention et la transmission d'une collection d'œuvres d'art
- la définition d'une politique de philanthropie

Contact

Phoenix Capital SRL
Chaussée de Louvain 426
B-1380 Lasne
Belgique

Tél : +32 (0)2 340 18 29
Email : info@phoenix-cap.com
N° registre FSMA : 0676 729 507
TVA n° BE 0676 729 507

